

FACULTE DE DROIT

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DISPENSES EN FRANCAIS**

**SEMESTRE 1 – De Septembre à Décembre 2014**

**Introduction générale au Droit**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce cours est donné dans le cadre de la Chaire UNESCO "Mémoire, culture et interculturalité"*

*Comme son intitulé l'indique, ce cours vise à « introduire » au droit, c'est-à-dire à donner aux étudiants une idée générale de la discipline. Il s'agit d'appréhender le droit au sein de l'ensemble des normes de la vie sociale, tant du point de vue de ses fondements que de celui de ses applications.*

*Il conviendra dès lors d'exposer au travers de deux approches successives comment le droit est lié à l'évolution de la société mais également de transmettre les connaissances de base sur le système juridique français.*

**Droit civil : les personnes**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce cours s'intéresse à la personne au sens juridique du terme.*

*Une première partie est consacrée à la personnalité juridique. Il est d'abord essentiel de déterminer le début et la fin de cette personnalité juridique puisqu'un certain nombre de droits y sont attachés. Il convient ensuite d'étudier les éléments d'identification de la personne.*

*Une seconde partie est consacrée aux personnes protégées. La loi met en effet en place un régime de protection pour certaines personnes en raison de leur âge ou de leur état de faiblesse, en diminuant leur capacité juridique. Il s'agit des mineurs et de certains majeurs.*

**Droit constitutionnel 1**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce premier semestre est consacré à l'étude des grands principes de droit constitutionnel et des principales institutions politiques des régimes démocratiques. Seront abordées les notions d'Etat, de souveraineté, de constitution, de séparation des pouvoirs, de régime politique et de démocratie représentative.*

**Histoire constitutionnelle française**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Le cours vise à faire connaître les régimes qui se sont succédés en France de l'Ancien Régime jusqu'à la fin de la Quatrième République en 1958. L'approche historique des Constitutions françaises est absolument nécessaire pour comprendre les institutions politiques actuelles. Comme le souligne le Professeur Marcel Morabito dans son Histoire Constitutionnelle de la France l'Histoire n'est pas « un simple discours sur des formes révolues. L'Histoire et, tout particulièrement l'histoire constitutionnelle, dévoile les genèses et éclaire les filiations ». C'est en effet un instrument privilégié pour comprendre la construction du présent et la compréhension de la politique.*

**Histoire du Monde contemporain**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

**Relations internationales**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

Le cours vise à mettre en évidence les bases fondamentales sur lesquelles reposent les relations internationales contemporaines: l'Etat, la diplomatie, les organisations internationales et tout particulièrement l'Organisation des Nations-Unies et les organisations non gouvernementales (ONG), avec le souci de l'illustrer par les notions juridiques fondamentales mais aussi par l'actualité.

**Droit administratif 1**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**5 ECTS – 31.30 heures**

*Au service de l'intérêt général, l'Administration est soumise au respect d'un corpus de normes et dispose de procédés divers, de prérogatives exorbitantes du droit commun. Le Professeur Chapus a dit du droit administratif qu'il est un droit « fondamentalement prétorien ». La jurisprudence y tient toujours une large place même si la norme écrite - constitution, loi, règlement, norme communautaire et internationale - y prend également une place importante. Outre l'étude des normes dont le respect s'impose à l'Administration, ce cours à pour objet l'étude de l'action administrative et nous conduira à présenter les notions cardinales de police administrative, de service public, de contrat public et d'acte administratif unilatéral.*

**Droit des obligations 1**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**5 ECTS – 31.30 heures**

*L'obligation est un lien de droit entre deux personnes, en vertu duquel, l'une, le créancier, peut exiger de l'autre, le débiteur, une prestation ou une abstention. La deuxième année en Faculté de Droit permet l'étude du droit des obligations c'est-à-dire l'étude des règles appliquées aux obligations liant les personnes de droit privé. Deux ensembles de règles se distinguent : les règles liées à la source particulière de l'obligation et les règles qui en sont indépendantes et qui intéressent principalement les obligations une fois nées. Ces deux ensembles de règles sont donc étudiés respectivement au travers de l'évocation des sources des obligations puis de celle du régime général des obligations.*

**Droit pénal général**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**6 ECTS – 42 heures**

*Le cours de droit pénal général a pour objet l'étude de la règle de droit pénal, c'est-à-dire de l'interdit social assorti d'une peine. La loi, expression de la volonté générale, définit strictement chacun des comportements qu'elle prohibe et sanctionne. Ainsi appréhendé, leur recueil (le Code pénal n'étant pas exhaustif) est au discours social ce qu'un dictionnaire est au langage ; son étude constitue le droit pénal spécial. Mais au-delà des particularités spécifiques à telle ou telle infraction, des règles communes existent qui en constituent la grammaire. Ainsi, dans la mesure où le droit pénal général a pour objet les principes généraux de l'incrimination et de la sanction, il convient de s'interroger sur le fondement du droit de punir avant de s'intéresser à la règle de droit pénal, à ses éléments constitutifs, ainsi qu'à la mise en œuvre de la responsabilité pénale.*

**Finances publiques**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*S'il peut faire l'objet d'un contenu particulièrement vaste, ce cours se concentre au semestre 3 sur l'étude classique d'un droit budgétaire de l'Etat. Prolongeant le droit constitutionnel en matière financière, cette branche du droit public définit la répartition des prérogatives budgétaires entre les différents organes étatiques et les formes et conditions dans lesquelles les compétences doivent s'exercer. L'introduction présentera la notion de budget et de droit budgétaire tandis que les développements présenteront successivement : les principes budgétaires, les lois budgétaires, l'établissement du budget de l'Etat, l'exécution du budget de l'Etat.*

**Droit civil : les biens**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Après l'étude du droit des personnes et du droit de la famille, ce cours termine l'enseignement de droit civil en appréhendant l'ensemble des droits réels présents dans le patrimoine d'une personne, portant sur des biens corporels ou incorporels.*

**Droit de l’Union Européenne**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**6 ECTS – 42 heures**

*Dans le prolongement de l'étude des institutions européenne, l'enseignement du droit de l'Union européenne permet de connaître l'armature institutionnelle et son évolution, l'ordre juridique de l'Union ainsi que son système juridictionnel. Sont ainsi abordés les sources écrites -droit primaire, droit dérivé (règlements, directives...) et les sources jurisprudentielles mais aussi les grands principes du droit de l'Union européenne (effet direct, primauté, subsidiarité, proportionnalité). L'analyse du système juridictionnel aborde enfin les voies de recours (renvois préjudiciels, recours en carence, en annulation, en manquement...) qui s'exercent devant la Cour de justice de l'Union européenne.*

**Droit social**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**6 ECTS – 42 heures**

Cet enseignement de droit social aborde tout d'abord l'organisation juridique du monde du travail, au travers de deux axes. Dans un premier temps, sont évoquées les institutions, étatiques, de protection sociale ou représentatives du personnel. Puis l'accent est mis sur les sources du droit social, une attention particulière étant portée aux sources d'origine professionnelle, conventions et accords collectifs notamment, et leurs articulations avec les autres sources du droit. Il porte ensuite sur le contrat de travail, sa formation, ses modalités d'exécution et de rupture, que cette dernière intervienne à l'initiative de l'employeur, du salarié ou d'un commun accord. Les suites de la rupture du contrat de travail sont enfin présentées.

**Droit public des biens**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Que font les personnes publiques du vaste patrimoine dont elles sont propriétaires ?*

*De quels moyens juridiques disposent-elles pour le conserver, l'enrichir, le valoriser ?*

*Le cours de droit public des biens se propose d'apporter des éléments de réponse à ces questions à travers l'étude d'une part de la consistance et du régime juridique du patrimoine public, d'autre part de la procédure d'expropriation.*

**Droit des contrats spéciaux**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce cours s'inscrit en prolongement de la théorie générale des contrats, étudiée dans le cadre du cours de droit des obligations (semestres 3 et 4). Il se consacre à l'étude des principaux contrats civils. Envisageant les règles spécifiques que le législateur et la jurisprudence leur consacrent, il développe des problématiques essentiellement techniques. Sont ainsi étudiés, outre -à titre préliminaire - certains avant-contrats en tant que contrats préparatoires (pacte de préférence, promesse de contrat), les contrats portant sur les choses (vente, fiducie, prêt, bail d'habitation), ainsi que les contrats relatifs aux services (entreprise et mandat). Enfin, des développements sont consacrés à la dématérialisation desdits contrats et/ou de leur objet, conséquence de l'irruption des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans la vie contractuelle.*

**Droit international public**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**6 ECTS – 42 heures**

*Ce cours s'articule autour des questions suivantes : comment s'est formé le droit international public ? Quel est le statut des sujets de droit international public que sont les Etats, les organisations internationales ou les personnes privées ? Quels sont les moyens de règlement pacifique des différends entre les Etats ? Quel est, en particulier le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix ?*

**Procédure civile**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**6 ECTS – 42 heures**

*Consacré aux règles de procédure civile, ce cours traite les différents aspects du parcours juridictionnel :*

*- les trois « piliers » de la procédure civile : la théorie de l'action, la théorie de la juridiction, la théorie de l'instance ;*

*- le déroulement du procès : la détermination de la juridiction compétente, les phases de l'instance, le jugement ;*

*- les voies de recours : de réformations et d'annulation de rétractation.*

**Droit pénal spécial**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Le droit pénal spécial traite de la spécialité de chacune des infractions incriminées dans un ordre juridique donné. En effet, cette branche des sciences criminelles étudie la définition et le régime juridique de chaque infraction : elle en précise les conditions préalables et les éléments constitutifs avant d'en présenter les sanctions et les particularités procédurales éventuelles. Ce cours de droit pénal spécial a pour objet l'étude sélective des atteintes a la personne humaine. Sont ainsi analysés les atteintes intentionnelles ou non intentionnelles à la vie ou à l'intégrité physique de la personne humaine : atteintes effectives (homicide et violences volontaires) ; atteintes potentielles (empoisonnement ; non-assistance à personne en danger.*

**Droit de la Fonction Publique**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Le droit de la fonction publique, en pleine mutation, étend ses implications bien au-delà des strictes questions juridiques et s'inscrit dans la problématique générale de la modernisation administrative. Le cours consistera en un exposé des grands principes qui structurent le droit de la fonction publique (principe statutaire, principe hiérarchique, distinction du grade et de l'emploi, principe d'égalité d'accès, principe de participation...). Ces principes seront analysés successivement à travers le cadre général de ce droit, le système de la carrière et, enfin, les droits et obligations des fonctionnaires. L'enseignement prendra appui principalement sur la fonction publique d'Etat, sans ignorer les fonctions publiques territoriales et hospitalières.*

**Langues : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien**

*Niveau: Licence 1ère, 2ème ou 3ème année*

**Semestre: 1 & 2**

**Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

**Anthropologie juridique et droits de l’Homme**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**3 ECTS – 15 heures**

*Ce cours comprend une première partie introductive (1er semestre) sur les approches ethnographiques et anthropologiques et quelques exemples de représentations de l'autre. La deuxième partie du cours au second semestre, porte sur les droits de l'homme et leur rapport à la diversité des civilisations, cultures et traditions notamment celles juridiques.*

**Droit Français des droits de l’Homme**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**6 ECTS – 30 heures**

*Tradition française des droits de l'homme: Ancien régime et chartes constitutionnelles 2ème, 3ème et 4ème Républiques - Constitution de 1958 - Conseil constitutionnel et juridictions ordinaires*

**Histoire institutionnelle des droits de l’Homme**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**3 ECTS – 15 heures**

*Le cours aborde le développement de l'idée de justice et son institutionnalisation à travers les droits fondamentaux. Le cours aborde l'Antiquité orientale et moyen-orientale, le cadre démocratique gréco-romain, les provisions du droit canon et du droit musulman ainsi que les grands textes consacrant les droits fondamentaux à divers titres, dont la Magna Carta, la Pétition des droits, l'Habeas Corpus, le Bill of rights, les Déclarations américaines, françaises, haïtiennes, mexicaines, etc.*

**Mondialisation et éthique de la coopération internationale**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**5 ECTS – 21 heures**

*Internationalisation, mondialisation des échanges économiques - Conséquences sociales et politiques de la mondialisation - Droit international et limites: commerce international - Ethique du droit international fondée sur les droits de l'homme*

**Philosophie des droits de l’Homme**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**3 ECTS – 12 heures**

*Sources d'inspiration et représentations de la dignité de la personne - Conceptions de l'humanité et de l'inhumanité, de la sociabilité et de la violence - Autorité, réciprocité et obligation de respect du droit*

**Droits économiques, sociaux et culturels**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**4 ECTS – 18 heures**

*Présentation de la catégorie juridique des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) en Droit international ; histoire de la reconnaissance des DESC, définitions juridiques et limites des droits positifs par rapport aux fondements éthiques des droits humains.*

**Droit européen des personnes**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**3 ECTS – 18 heures**

*Analyse du système européen de protection des droits de l'homme (traités et textes fondamentaux).*

**Droit international humanitaire**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**5 ECTS – 36 heures**

*La protection internationale des droits de l'homme requiert la considération des normes spéciales qui visent* *à protéger les personnes, leurs droits et libertés, dans les circonstances extrêmes des conflits armés. Il s'agit donc d'étudier les caractéristiques actuelles du Droit international humanitaire, son champ d'application, sa philosophie et les conditions de sa mise en œuvre*

**Fondements de la géopolitique**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**4 ECTS – 27 heures**

*Ce cours vise à poser les fondements de l'analyse géopolitique. On reviendra sur l'histoire des idées géopolitiques puis on étudiera de manière approfondie les données de la géographie physique (facteurs terrestres et maritimes) et humaine en analyse géopolitique. On abordera également les principes de la géoéconomie et on se penchera plus particulièrement sur les grands problèmes géopolitiques liés à l'eau et au pétrole. Cet enseignement sera illustré par de nombreux exemples et sera complété par le cours « Géopolitique appliquée : études de cas ».*

**Fondements juridiques des droits de l’Homme**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**6 ECTS – 36 heures**

*Ce cours se compose de deux thèmes:*

*"Racines historiques du concept moderne de droits de l'homme": en se fondant sur les textes de philosophes et de théologiens, depuis lAntiquité jusqu'à la Révolution française de 1789, il s'agit de montrer comment s'est opéré le glissement des droit naturel des Anciens vers le droit naturle moderne et de réfléchir à la façon dont la notion de "droits de l'homme" s'est constituée au cours de l'histoire.*

*"Etat et liberté de conscience: le compromis français de la laïcité": en décrivant l'évolution, depuis l'Antiquité jusqu'à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, des rapports entre l'Etat et la religion, il s'agit de mettre en lumière les spécificités de la laïcité française et de mettre l'accent sur l'apparition et le développement de la liberté d'opinion, de conscience et de religion.*

**Fondements philosophiques des droits de l’Homme**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**4 ECTS – 18 heures**

*Le corpus des droits de l'homme est à penser par rapport à deux sources caractéristiques de l'héritage occidental; la source biblique si l'on considère ce qui se tient en deça des droits de l'homme, à savoir l'idée de dignité de la persone humaine, la modernité si l'on considère que l'exigence de dignité s'exprime par la médiation d'une philosophie du droit qui est plutôt subjectiviste; on présentera alors le corpus des droits de l'homme come une médiation culturelle et historique parmi d'autres, laquelle aujourd'hui tend à devenir prédominante et mêm inflationniste. L'objectif sera alors de rappeler, d'une part ce qui se tient en deça des droits de l'home, à savoir son bien et sa dignité et qui est de caractère métaphysique, d'autre part de faire valoir le sens d'autres médiations, parmi lesquelles une philosophie du droit, présentant celui-ci comme un art de l'équilibre marqué par la prudence; il conviendra aussi de considérer, au delà du droit et toujours pour le bien de l'homme, l'art politique lui-même, en tant que voué à prendre en charge, dans la vie sociale, tant la complexité que la particularité et ceci, sans oublier le moyen incontournable de la force. Le bon usage de ces médiations revient à l'art du compromis qui est le propre de l'éthique.*

**Droit international des Droits de l’Homme**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**5 ECTS – 18 heures**

*Ce cours traite des fondements théoriques et juridiques et des racines historiques du Droit international des droits de l'homme, de leur portée internationale, de leur promotion et protection à l'échelle universelle dans le cadre du système de l'ONU en vertu du Droit international ainsi que de quelques droits protégés qui servent d'illustration à la problématique des droits de l'homme (égalité, non discrimination, liberté de conscience, droits des peuples). Il intègre également la réforme des mécanismes onusiens des droits de l'homme ainsi que le débat relatif au droit d'ingérence et la responsabilité de protéger.*

Université Catholique de Lyon

Faculté de Droit

23 Place Carnot

69286 LYON Cedex 02

Tél: 04.26.84.18.50

fac.droit.international@univ-catholyon.fr



FACULTE DE DROIT

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DISPENSES EN FRANCAIS**

**SEMESTRE 2 – De Janvier à Mai 2015**

**Institutions juridictionnelles**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*L'organisation juridictionnelle d'un pays constitue le socle indispensable à la réalisation des droits subjectifs et le justiciable qui se prévaut de l'application d'une règle de droit doit emprunter les voies de droit qui lui sont ouvertes à l'intérieur du système juridictionnel. L'objectif de ce cours est donc d'exposer d'une part les principes fondamentaux qui gouvernent la matière et d'autre part d'offrir à l'étudiant les moyens de se repérer au sein des différentes juridictions,en abordant leur fonctionnement et leur compétence. A cet égard, le renouvellement de la matière par l'influence du droit européen ne saurait être négligé. Par ailleurs, l'organisation juridictionnelle ne serait rien sans le personnel et les auxiliaires qui assurent son fonctionnement. Seront ainsi successivement envisagés trois aspects de la matière : la justice, les juridictions et les auxiliaires de justice.*

**Droit civil : la famille**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce cours a deux objectifs :*

*1 - montrer l'incidence et les effets du droit sur les relations conjugales hétérosexuelles ou homosexuelles. Les différences et les convergences entre le PACS et le mariage permettront de comprendre la situation des personnes qui n'ont pas choisi de régime juridique et décident de vivre en concubinage ou en union libre.*

*2 - montrer à l'aune de la réforme opérée le 4 juillet 2005 que l'enfant crée la famille, quelle que soit la conjugalité de ses parents. Juridiquement cependant, les parents doivent établir leur filiation par procréation ou par adoption pour exercer leurs droits et devoirs sur l'enfant. Cet établissement n'est pas intangible puisque toute situation relative à l'état de la personne peut être modifiée en l'absence de filiation ou de vérité biologique.*

**Droit constitutionnel 2 : la 5ème République**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce cours a pour objectif d'étudier les institutions de la Vème République.*

*Le constituant de 1958 a souhaité mettre un terme aux faiblesses des régimes précédents. A cette fin, il a adopté un texte destiné à réaffirmer la place du pouvoir exécutif et à limiter celle de l'Assemblé nationale, notamment en redonnant au Sénat l'importance dont l'avait privée la Constitution de 1946. Pour veiller au respect de ce texte a été créé le Conseil constitutionnel, organe qui a connu une évolution remarquable.*

**Institutions administratives**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce cours aborde les questions suivantes :*

*- Les structures administratives centrales : compétences administratives du Président de la République et du Premier Ministre.*

*- L'organisation administrative locale : la commune, le département, la région, le statut de la Corse, etc.*

*- La coopération intercommunale*

**Histoire de la 5ème République**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce cours vise à expliquer le contexte dans lequel est née la Vème République. Il étudiera ensuite son évolution.*

*Il traitera donc aussi bien des institutions que des partis politiques, des syndicats, des associations et de l'avènement des organisations non gouvernementales (ONG) dans un environnement économique et social en mutation.*

**Droit international des droits de l’Homme**

*Niveau: Licence 1ère année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

*Ce cours a trois objectifs :*

*1 - présenter le contexte historique de l'apparition du Droit International des droits de l'homme ;*

*2 - développer le système de protection des droits et libertés fondamentales mis en place par le Conseil de l'Europe, avec l'adoption de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales : saisine de la cour, impact de sa jurisprudence sur le droit interne des états ;*

*3 - étudier comment le droit international des droits de l'homme se positionne à l'égard de certains droits fondamentaux ou libertés fondamentales.*

*Le droit à la vie sera abordé à travers deux problématiques : celle de la peine de mort et celle des crimes contre l'humanité.*

*Le droit à la procréation sera confronté aux droits de l'enfant.*

*Le droit à la protection de l'intégrité physique des personnes sera abordé sous les aspects suivants : protection contre la torture, traitements inhumains et dégradants ; protection contre les pires formes d'exploitation (servage, prostitution, etc...). La liberté d'expression sera confrontée au droit au respect de la vie privée et de l'image des personnes.*

**Droit administratif 2**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**5 ECTS – 31.30 heures**

*Comme les particuliers ou les personnes morales, l'Administration est soumise au droit et est responsable de ses actes dommageables.*

*Ses actes et ses actions sont soumis au contrôle juridictionnel d'un juge qui lui est propre et qui lui applique les règles spécifiques présentées au premier semestre.*

*Ce juge peut exercer une censure ou engager sa responsabilité dans des cas de plus en plus nombreux.*

**Droit des obligations 2**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**5 ECTS – 31.30 heures**

*Le droit des obligations exprime les relations juridiques entre les personnes physiques ou morales de droit privé. Son champ d'application diffère suivant l'existence ou l'inexistence d'une convention entre les individus. La principale source des obligations est volontaire et concerne l'étude des contrats. Le but est d'étudier la théorie générale du contrat, c'est-à-dire les règles qui sont communes à toutes les conventions. Autour de la question de la formation du contrat et des ses effets, la question de la liberté contractuelle et celle de l'égalité entre les parties qui concluent un accord constitueront la trame des développements.*

*La seconde source des obligations, involontaire, concerne le droit de la responsabilité civile délictuelle et les quasi-contats. On constatera à cette occasion que le finalité d'indemnisation remplace progressivement le régime classique de responsabilité au profit des régimes spéciaux. Outre l'évènement dommageable, le fait profitable à autrui définit les règles juridiques que la personne appauvrie peut réclamer à la personne enrichie.*

**Droit commercial général**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**6 ECTS – 42 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-2eme-annee-licence-de-droit-35220.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-2eme-annee-licence-de-droit-35220.kjsp)

**Procédure pénale**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-2eme-annee-licence-de-droit-35220.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-2eme-annee-licence-de-droit-35220.kjsp)

**Institutions européennes**

*Niveau: Licence 2ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-2eme-annee-licence-de-droit-35220.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-2eme-annee-licence-de-droit-35220.kjsp)

**Droit des sociétés**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**6 ECTS – 42 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp)

**Droit des libertés fondamentales**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**6 ECTS – 42 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp)

**Droit des collectivités territoriales**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp)

**Systèmes juridiques comparés**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp)

**Droit international privé**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp)

**Histoire des idées politiques**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp)

**Introduction au droit notarial**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**3 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp)

**Droit fiscal général**

*Niveau: Licence 3ème année -* **Institut : Droit**

**Semestre: 1**

**3 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/faculte-de-droit/licence-de-droit/programme-de-3eme-annee-licence-de-droit-35249.kjsp)

**Droit constitutionnel comparé**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**5 ECTS – 24 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449)

**Droit de la sécurité internationale et européenne**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**5 ECTS – 24 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449)

**Droit des minorités et des peuples autochtones**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**4 ECTS – 21 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449)

**Droit pénal et garantie des droits de l’Homme**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**5 ECTS – 24 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449)

**Religion des droits de l’Homme**

*Niveau: Master 1 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**4 ECTS – 24 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-1/master-1-libre-droit-international-des-droits-de-l-homme-et-droit-public-mention-droit-public-fondamental-et-droits-de-l-homme-ou-mention-droit-international-et-universel-des-droits-de-l-homme-35741.kjsp?RH=1300869073449)

**Conflit et processus de médiation**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**2 ECTS – 18 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-professionnel-d-etat-theorie-et-pratique-des-droits-de-l-homme--22053.kjsp?RH=1300869138720**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-professionnel-d-etat-theorie-et-pratique-des-droits-de-l-homme--22053.kjsp?RH=1300869138720)

**Droits des réfugiés**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**3 ECTS – 15 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-professionnel-d-etat-theorie-et-pratique-des-droits-de-l-homme--22053.kjsp?RH=1300869138720**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-professionnel-d-etat-theorie-et-pratique-des-droits-de-l-homme--22053.kjsp?RH=1300869138720)

**Droit international des droits de l’Enfant**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**3 ECTS – 18 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-recherche-d-etat-histoire-droit-droits-de-l-homme--22010.kjsp?RH=1300869138720**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-recherche-d-etat-histoire-droit-droits-de-l-homme--22010.kjsp?RH=1300869138720)

**Histoire des droits économiques et sociaux**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**4 ECTS – 24 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-recherche-d-etat-histoire-droit-droits-de-l-homme--22010.kjsp?RH=1300869138720**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-recherche-d-etat-histoire-droit-droits-de-l-homme--22010.kjsp?RH=1300869138720)

**Histoire et principes du procès pénal**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**6 ECTS – 36 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-recherche-d-etat-histoire-droit-droits-de-l-homme--22010.kjsp?RH=1300869138720**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-recherche-d-etat-histoire-droit-droits-de-l-homme--22010.kjsp?RH=1300869138720)

**Problématiques françaises des droits de l’Homme**

*Niveau: Master 2 -* **Institut : IDHL – Institut des Droits de l’Homme**

**4 ECTS – 24 heures**

[**http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-recherche-d-etat-histoire-droit-droits-de-l-homme--22010.kjsp?RH=1300869138720**](http://www.univ-catholyon.fr/ecoles-fac-instituts/idhl/master-2/master-2-recherche-d-etat-histoire-droit-droits-de-l-homme--22010.kjsp?RH=1300869138720)

Université Catholique de Lyon

Faculté de Droit

23 Place Carnot

69286 LYON Cedex 02

Tél: 04.26.84.18.50

fac.droit.international@univ-catholyon.fr